

# BIM'S 2018

## Bonne et Heureuse Année



Bienvenue PÈRE NOEL  
au Peri's cool de Solgne



**Chers amis Solgnois,**

**A l'occasion des fêtes de fin d'année**, chacun a eu le plaisir de se retrouver en famille, pour passer de bons moments dans la sérénité. C'est aujourd'hui la période propice pour faire le point sur les années passées de ce mandat et se projeter sur celles qui arrivent.

**De gros investissements** ont été réalisés depuis quelques années, et je ne citerai que la réalisation de la salle associative et la création des locaux périscolaires. Le budget a été impacté de façon importante par un endettement mesuré.

**Aujourd'hui**, avec la baisse des dotations de l'état, notre marge de manœuvre reste faible et nous nous sommes contentés d'agir uniquement sur le plan du fonctionnement : l'entretien du village, des bâtiments et de la voirie ; les travaux d'investissements étant reportés à 2018.

**Sur le plan scolaire**, l'information à retenir est l'avis favorable du SIVOM sur le retour à la semaine de 4 jours dans le regroupement pédagogique pour la rentrée de septembre 2018 ; avis qui pourrait être modifié avec celui des parents d'élèves. Il est important d'avoir toujours à l'esprit le confort de l'enfant avant tout, en lui évitant trop de fatigue.

**Le SIVOM** a aussi statué sur un programme d'entretien des bâtiments scolaires, et sur la mise en place d'une sécurité incendie et anti intrusion de l'école.

**En 2016**, nous avons engagé la révision du P.L.U. dont le projet sera validé **en 2018** et définira les orientations urbanistiques de la commune pour les années à venir.

**Pour nos anciens** et pour toute la population en général, l'année aura été relativement plus calme, et la mise en place de l'opération « participation citoyenne » qui regroupe une quinzaine de bénévoles signataires du contrat de sécurité, conjointement avec la gendarmerie et la préfecture, devrait parfaire la sécurité du village. Mais, nul n'est totalement à l'abri des cambriolages, malheureusement.

**Venons-en aux perspectives pour 2018**. L'essentiel de nos efforts va se porter sur la construction d'une maison d'accueil des professions médicales. Ce projet est en cours et le terrain a été acheté et, se situe au centre village. Son plan de financement est sur le point d'être bouclé.

**Pour le côté sportif**, l'agrandissement des vestiaires, dont le projet a été mis sur pieds en 2017 par une demande de subvention, devrait démarrer dès les beaux jours.

**Pour la sécurité**, nous avons eu une réunion avec la D.D.T. pour évoquer la dangerosité du passage piéton sur la R.N. 955, en direction d'Ancy-Les-Solgne.

Plusieurs aménagements ont été proposés, à savoir :

- Pose de radar – si la préfecture l'accorde,
- Limitation à 50 km/h au lieu de 70,
- Pose de radar pédagogique.

Une solution se dégagera en début d'année pour que nous puissions assurer à tous les piétons, une sécurité plus importante. De plus, il sera demandé à la gendarmerie des contrôles plus fréquents que ceux actuels.

**Dans le domaine de la Communauté de Communes du Sud Messin**, je voudrais également vous informer que la fibre optique sera mise en œuvre en 2018, cela apportera un confort supplémentaire dans la réception informatique. Les communes de la C.C.S.M. seront les premières à être équipées en fibre à compter de 2018 jusqu'à fin 2019.

Par mesure **d'économie d'énergie**, nous étudions actuellement le projet d'éteindre l'éclairage public à certaines heures de la nuit.

Enfin, en ce qui concerne **le transfert du périscolaire à la C.C.S.M.**, les communes du secteur sont profondément attachées au système actuel, proche des familles. Un système qui n'est certes pas parfait, mais qui accueille un grand nombre d'enfants avec une équipe performante autour de Denis LASSARD, le directeur et son adjointe Joëlle BEAUREGARD, que je remercie aujourd'hui pour leur dévouement.

Voilà ce que je voulais exprimer en ce début d'année. Vous constatez que notre village est un **village qui bouge sans cesse, en essayant d'être toujours plus attractif.**

Notre engagement reste total au service de notre collectivité et dans son évolution, afin que nous puissions être **fiers d'être Solgnois.**

## **Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous souhaitons à tous une excellente année 2018.**



### **U N C Solgne personnes méritantes**

Le 11 novembre à Solgne s'est déroulée une cérémonie traditionnelle en présence de Mme TORLOTING, conseillère régionale et, des présidents des sections UNC et Souvenir Français.



Les enfants ont déposé une fleur au monument et fait lecture d'une lettre d'un poilu à sa mère. La croix du combattant à M. F. ARNOULD et M. C. KISSIENNE par MM. Moriceau et Barthelet, M. MEDIGUE a reçu la médaille de reconnaissance de la Nation et M. REINMUTH celle de porte-drapeau.



### **Club de l'amitié**

Lors de l'assemblée générale de mai, le Club de l'Amitié a renouvelé son comité et a décidé des activités.

Agnès STERNECKER a été reconduite à la présidence.

Les anciens donnent rendez-vous le jeudi à tous les retraités de SOLGNE, pour un après-midi de jeux agrémenté par un goûter.

### **Sortie à Dabo**

Pendant l'année 2017, les anciens ont participé aux olympiades des seniors sur le magnifique site de DABO, organisées par la fédération départementale des seniors. Neuf concurrentes et deux arbitres de la section gymnastique étaient présents au milieu de 250 participants ; toutes plus motivées et dynamiques les unes que les autres. Elles n'ont pas démerité, mais sans obtenir de distinction notable, l'équipe a passé une excellente journée.

Venez rejoindre le Club de l'Amitié ! Tout le monde est accepté, il n'y a pas de critère d'âge.

## Polos en vente



A l'occasion de la rencontre avec Astaffort, en mai dernier, le Conseil Municipal a fait confectionner des polos aux armes des deux communes. Les personnes intéressées peuvent venir en mairie pour passer commande et essayer le modèle. Tarif 20 €.



## Participation citoyenne



Mme Tatoyan, représentant le Préfet de la Moselle a présidé la cérémonie de signatures d'un protocole définissant les aides à apporter à la gendarmerie dans les actions de lutte contre la délinquance de tous genres. En présence du capitaine Borane, commandant la compagnie de gendarmerie de Metz, du lieutenant Gruter, commandant



communauté de brigades de Verny, de Jean Stamm, Maire de Solgne et de tous les « citoyens référents » volontaires bénévoles qui se sont proposés à participer à la tranquillité des Solgnois.

## Marché BIO

A l'initiative d'une solgnoise et avec l'accord de la mairie, Monsieur GROSS, maraicher à Domangeville est présent tous les mercredis matins devant la mairie pour proposer des paniers de légumes frais et bio. Ce service est très apprécié par une trentaine de solgnois et des environs ainsi que par les personnes qui ont du mal à se déplacer.



## Encore une médaille !!!



Décidément Laurence Ovis collectionne les bons résultats en Judo! Cette fois, c'est à OLBIA, en Sardaigne, qu'elle a participé aux championnats du monde judo vétérans où elle a réussi à se hisser sur la troisième marche du podium : Médaille de bronze.

Saison exceptionnelle pour cette enfant d'Ancy-les-Solgne, mère de 3 enfants et, qui n'en est pas moins la secrétaire bien connue de la mairie.

## Amicale des élus du Sud Messin

En octobre, à la salle polyvalente d'Aube, le président J. Stamm a remis les récompenses du concours des maisons fleuries organisé par l'amicale des élus du sud messin. Ont été primées pour la commune de Solgne Mme Josette ZUTTERLIN et Mme Marie Louise HURLIN pour Ancy-Les-Solgne.



## Maison d'accueil des professions médicales

En 2017, la commune s'est rendue acquéreur d'un terrain au centre village sur lequel le conseil Municipal a décidé de lancer un projet de réalisation d'une maison d'accueil des professions médicales. Un avant-projet a été élaboré par la société MATEC et les élus ont rencontré les futurs locataires à savoir médecins, dentistes, infirmiers, orthophonistes, sophrologues, podologues. Dès que le dossier est accepté par le Conseil Municipal, le dossier de permis de construire suivra et le début des travaux pourrait démarrer fin 2018 pour que la maison soit opérationnelle en 2019. Cet espace sera plus convivial et permettra l'accueil des 3 praticiens dentistes à l'étroit dans les locaux actuels.





## L'école se déplace

Durant une semaine les enfants du CE2 de Mme Hamant sont allés en classe musicale à la HOUBE, commune de DABO. Au menu : danses, percussions, chants et théâtre dirigés par des professionnels ; le tout suivi des visites du rocher de Dabo et du plan incliné d'Hartzwiller, avec une aide financière importante de l'association « Au Cœur de l'Ecole ».

## Bonjour les Petits

Tous les jeudis après-midi, le Club de l'Amitié se réunit autour d'un « café-jeux ». A l'occasion de Noël, les enfants du périscolaire sont venus rencontrer les Anciens et leur apporter, cadeaux et cartes de vœux. Une visite organisée par la direction du Péri's Cool qui a réjoui Petits et Anciens. Merci à D. Lassard pour l'initiative.



## Du nouveau au CCLI

Le CCLI vient de se doter d'une nouvelle activité : « la couture ». Il invite tous les amatrices et amateurs de ce passe-temps de les rejoindre les mercredis soirs de 20 à 22 h à l'Espace Culture et Loisirs de Solgne.

## Les Entr'acteurs s'activent

Les Entract'eurs ont tenu leur assemblée générale et ont élu le nouveau comité présidé dorénavant par Denis Beauregard. La saison est en préparation avec une nouvelle pièce intitulée : « Vive Bouchon » laquelle sera présentée au printemps.



## Les Pêcheurs du Pâtural

C'est en août dernier qu'UGO, un enfant de Solgne, membre des pêcheurs du Pâtural, a effectué une pêche miraculeuse avec une prise d'une carpe de 22 livres. Ugo avait déjà capturé il y a 2 ans le même poisson de 30 livres. Bravo au jeune pêcheur.

## Noël du personnel communal

Jean Stamm avait convié le personnel communal et du CCAS pour leur présenter les vœux de la municipalité. Après les avoir remerciés du travail accompli pendant un an, il leur a offert à chacune et à chacun un cadeau du Conseil Municipal.



## Merci YVETTE

Après de longues années de dévouement au service de la Collectivité, Yvette PRUD'HOMME a pris sa retraite. A l'occasion de la manifestation des vœux au personnel, le maire choisit de la mettre à l'honneur et lui rendre un hommage en compagnie de son époux Joël en retraçant son parcours professionnel et lui remettre un traditionnel cadeau avec un ioli bouquet.